

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Le 28 août 2022, l'ACM a lancé un appel d'offres national pour la désignation d'un cabinet de consultants ou d'un groupement de cabinets à l'effet de conduire une étude d'impact économique et social du secteur de la microfinance en Tunisie selon une approche globale, adoptant une méthodologie combinant les aspects économiques et sociaux.

Cette étude vise à identifier, analyser et évaluer les principaux impacts de la microfinance pour les différents segments de la population et à proposer des recommandations quant aux mesures les plus pertinentes pour faire évoluer le secteur, afin qu'il puisse répondre au mieux aux objectifs des politiques publiques de la Tunisie.

Ainsi, le cahier des charges régissant l'organisation et le déroulement de cette mission qui a été élaboré à cet effet et publié sur le site de l'ACM, a exigé du cabinet qui sera chargé de cette mission de réaliser les tâches suivantes :

- ✓ Décrire de façon précise et claire, chacune des méthodes et outils qu'il utilisera aussi bien pour la collecte des données que pour leur traitement.
- ✓ Examiner les interactions entre les différents acteurs de la microfinance en Tunisie.
- ✓ Identifier les éléments d'ordre économique et social qui peuvent être affectés par la microfinance.
- ✓ Identifier tous les impacts potentiels sur d'autres aspects tel que l'environnement et les évaluer à l'aide d'une méthode appropriée qui permettra de les classer par ordre d'importance.
- ✓ Proposer un plan d'orientation pour le futur de la microfinance en Tunisie.

Secteur de la microfinance en Tunisie

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 05-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

7 IMF SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR Microfinance | BAOBAB Tunisie | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL de Microfinance

202 Agences

IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel

06 Agences

288 Associations de microcrédits (AMC)

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

145 AMC (y compris ASAD Tamweel) ont bénéficié durant le premier semestre de l'année 2022 d'un financement de la BTS. Néanmoins, hormis cette association mentionnée ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données du secteur :

Au 30/06/2022 : 716 176 clients actifs auprès des IMF SA pour un portefeuille de 1 830,2 millions TND

Au 30 juin 2022, le nombre des clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours se sont établis respectivement à 716 176 clients et 1 830,2 millions TND contre 689 355 clients et 1 678,9 millions TND une année auparavant, enregistrant deux taux de croissance annuels respectifs de 3,9% et 9%. Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de 5% durant la même période en passant de 2 435 TND à 2 556 TND.

L'encours des microfinancements accordés par les IMF SA s'est accru de 10,9% contre un repli de 0,8% pour les AMC et représente au 30-06-2022, 85,1% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 83,6% une année auparavant.

Les décaissements des IMF (SA et AMC) ont enregistré durant le premier semestre de l'année 2022 une hausse de 2% par rapport à la même période de l'année 2021, en passant d'environ 797,5 millions TND à 813,3 millions TND.

Le montant du microfinancement moyen s'est accru de 2,6% en passant de 3800 TND à 3900 TND entre juin 2021 et juin 2022. Les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 4 216 TND et 1 883 TND au 30-06-2022.

Population active du secteur de la microfinance

Secteur de la microfinance	31/12/2020		30/06/2021		31/12/2021 ²		30/06/2022	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	447 250	66,3%	467 500	67,8%	480 616	68,3%	500 071	69,8%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	274 828	40,7%	269 194	39,1%	271 929	38,6%	264 103	36,9%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-46 988	-7,0%	-47 339	-6,9%	-48 473	-6,9%	-47 998	-6,7%
Nb total clients actifs	675 090	100%	689 355	100%	704 072	100%	716 176	100%
Encours des IMF-SA	1 310 089	81,8%	1 403 360	83,6%	1 463 216	83,3%	1 556 897	85,1%
Encours des IMF-AMC	291 784	18,2%	275 545	16,4%	293 038	16,7%	273 348	14,9%
Total encours (Milliers TND)	1 601 873	100%	1 678 905	100%	1 756 254	100%	1 830 245	100%
Encours moyen / client (TND)	2 373		2 435		2 494		2 556	

- (1) Le nombre des clients actifs des IMF AMC inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2018 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé.
(2) Données définitives des IMF SA (après audit des comptes)

Décaissements du secteur par catégorie d'IMF

Décaissements par catégorie d'IMF	2020		(Janv - Juin) / 2021		2021		(janv - juin) / 2022	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
IMF SA / Décaissements en milliers TND	1 301 633	92,8%	777 454	97,5%	1 584 757	94,7%	799 094	98%
IMF AMC / Décaissements en milliers TND	101 015	7,2%	20 019	2,5%	89 237	5,3%	14 244	2%
Total des décaissements en milliers TND	1 402 648	100%	797 472	100%	1 673 994	100%	813 338	100%
IMF SA / Décaissements en nombre	358 751	87,3%	199 155	94,9%	424 110	91,2%	201 437	97%
IMF AMC / Décaissements en nombre	52 354	12,7%	10 696	5,1%	40 903	8,8%	7 122	3%
Décaissements en nombre du secteur	411 105	100%	209 851	100%	465 013	100%	208 559	100%
IMF SA / Microcrédit moyen en TND	3 628		3 904		3 737		3 967	
IMF AMC / Microcrédit moyen en TND	1 929		1 872		2 182		2 000	
Microcrédit moyen du secteur (TND)	3 412		3 800		3 600		3 900	

IMF SA & Inclusion financière

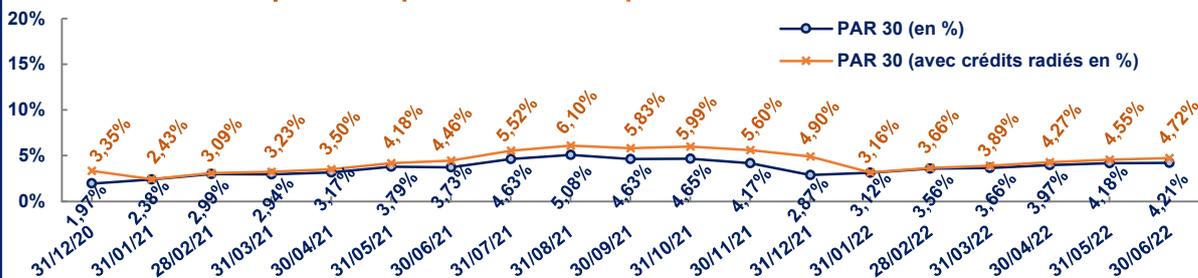
Le nombre de personnes ayant pu obtenir pour la première fois dans leur vie un financement qui leur a été consenti par une IMFSA, s'est élevé au cours du second trimestre de l'année 2022 à 14399, contre 3123 et 14101 respectivement au cours des deuxième trimestre des années 2020 et 2021.

Le pourcentage des personnes ayant pu accéder à un premier financement grâce aux IMF SA, par rapport au nombre total des clients financés par ces mêmes institutions, s'est établi au cours du deuxième trimestre de l'année 2022 à 14,4%, contre 5,3% et 15% respectivement au cours de la même période des années 2020 et 2021.

Evolution trimestrielle du nombre de personnes ayant pu obtenir pour la première fois dans leur vie, un financement qui leur a été consenti par une IMF SA



Évolution de la qualité du portefeuille à risque des IMF SA



Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à **4,21%** au 30-06-2022 contre **3,73%** une année auparavant.

Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est élevé à **4,72%** au 30-06-2022 contre **4,46%** une année auparavant.

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DE LA POPULATION MICROFINANCE

Au 30/06/2022, environ 28,7% des clients du secteur de la microfinance soient 205 198 personnes sont actifs auprès de plus d'une institution (IMF SA – AMC - Banques ou Sociétés de leasing...).

Le nombre des clients croisés (IMFSA- [IMFSA -AMC-Banques ou Sociétés de leasing] & AMC [AMC - Banques ou Sociétés de leasing]) a enregistré une augmentation de **12,5 %**, en passant de **182 421 clients** au 30-06-2021 à **205 198 clients** au terme du même mois de l'année 2022. Cette population est composée de clients croisés sans doublons (IMF SA – IMF SA), (IMF SA-Banques), (IMF SA – AMC), (AMC- AMC) et (AMC-Banques).

Le nombre des clients croisés IMF SA - Banques s'est établi au 30-06-2022 à **119 227 clients** une année auparavant. L'encours de cette population s'est élevé au 30-06-2022 à **2 067,3 millions TND** et à **501,3 millions TND** respectivement auprès des banques et des IMF SA.

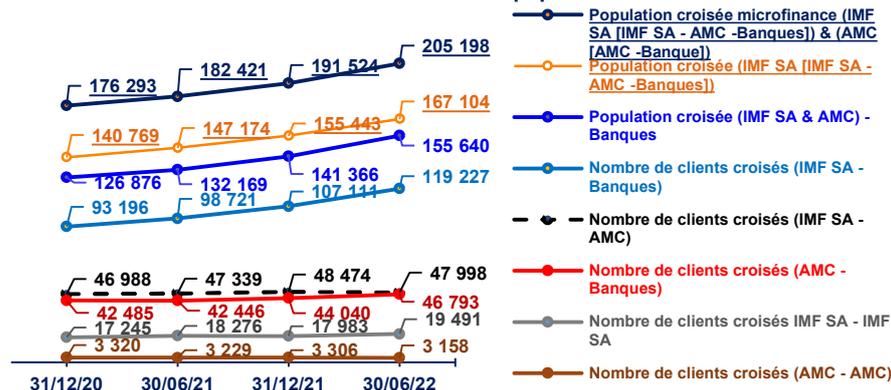
Le nombre des clients croisés IMF SA- IMF SA a enregistré une faible augmentation de **6,65%**, en passant de **18 276 clients** au 30 juin 2021 à **19 491 clients** au terme de la même période de l'année 2022. Cette population représente au 30-06-2022, **3,90%** de l'ensemble des clients actifs des IMF SA et détient un encours de **196,8 millions TND**, soit **12,64 %** de celui de l'ensemble des IMF SA.

Les travaux de fiabilisation des données des AMC sont assurés en permanence. L'analyse des données arrêtées par la BTS au 30-06-2022 et déclarées à la CRM, a permis de faire ressortir les constats suivants :

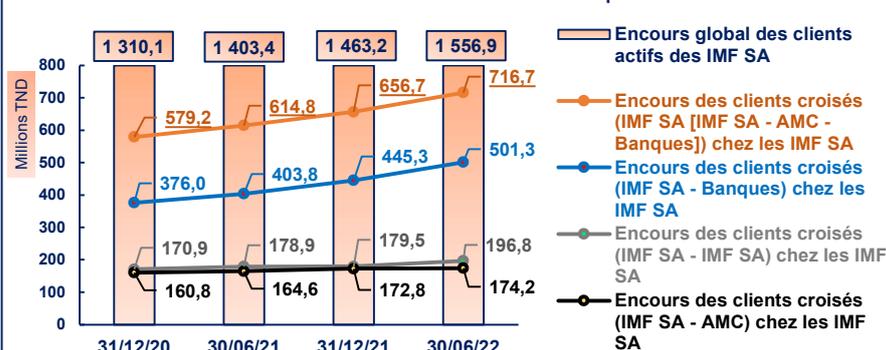
- **47 998 clients** représentant **18,17%** des clients des IMF AMC sont en même temps des clients des IMF SA. L'encours de ces clients auprès des IMF SA s'est élevé à environ **174,2 millions TND**.
- **46 793 clients** représentant **17,72%** des clients des IMF AMC sont des clients des banques et/ou des sociétés de leasing... L'encours de ces clients auprès de ces dernières (banques et sociétés de leasing), s'est élevé à **625,7 millions TND**.
- **3 158 clients** représentant **1,20%** des clients des IMF AMC sont des clients croisés AMC-AMC. En une année, le nombre de ces clients a accusé un repli de **2,2%**.

167 104 clients (sans doublons), soit **33,42%** des clients actifs des IMF-SA, sont en même temps clients des IMF SA et/ou des IMF AMC et/ou des banques et des sociétés de leasing... Ces clients détiennent **46,03%** de l'encours des IMF SA contre **43,81 %** une année auparavant. Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est dégradée de **7,95%**. En effet, le PAR 30 de cette population, est passé de **4,15 %** au 30-06-2021 à **4,48 %** au 30-06-2022.

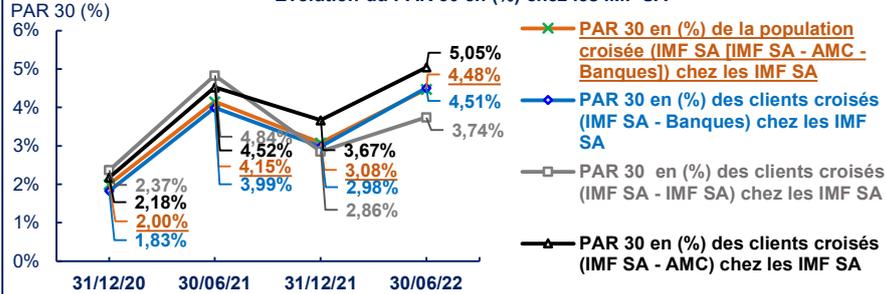
Évolution du nombre des clients croisés de la population active microfinance



Evolution de l'encours des clients croisés auprès des IMF SA



Evolution du PAR 30 en (%) chez les IMF SA



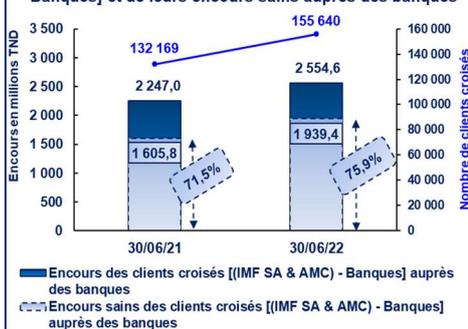
LE BAROMETRE DE LA MICROFINANCE n°20 - Septembre 2022

Focus sur les engagements des clients croisés des [(IMF SA & AMC) - Banques] auprès des Banques

Le nombre des clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques s'est établi au 30-06-2022 à **155 640 clients** représentant **21,7%** de la population active de la microfinance. Leur encours chez les banques et les sociétés de leasing s'est élevé à cette même date à **2 554,6 millions TND** contre environ **2 247 millions TND** au 30-06-2021, enregistrant ainsi une augmentation de **13,7%**.

Au 30-06-2022, l'encours sain des clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques chez les banques, a représenté **75,9 %** de leur encours total chez ces institutions contre **71,5 %** une année auparavant. En effet, cet encours sain est passé de **1 605,8 millions TND** à **1 939,4 millions TND** entre juin-21 et juin-22.

Evolution du nombre des clients croisés [(IMF SA & AMC) - Banques] et de leurs encours sains auprès des banques



Encours des clients croisés chez les banques

	Clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques	Clients croisés (IMF SA - Banques)	Clients croisés (AMC - Banques)
30/06/22	2 554,6	2 067,3	625,7
31/12/21	2 404,4	1 936,1	603,0
30/06/21	2 247,0	1 784,3	589,8
31/12/20	2 088,5	1 638,7	569,4